



## Vivien Mahé (Installation) Jean-Marc Cussoneau (Transmission)

### Installation - Transmission

Vivien a un projet d'élevage ovin pour sa reconversion professionnelle, quand il rencontre Jean-Marc, un agriculteur qui envisage sa transmission. Il s'agit de la reprise d'un élevage de vaches allaitantes (production de broutards) d'une centaine d'hectares dont des terres de marais. Le cédant avait anticipé sa transmission, et il lui restait cinq années d'exploitation avant de pouvoir prendre sa retraite. Un scénario de reprise partielle est ainsi envisagé. Alors que Vivien est en stage paysan créatif à la CIAP, l'opportunité de reprendre 25 ha attenants se présente : une occasion de consolider une transmission progressive. Vivien s'installe ainsi en avril 2018 après 7 mois de portage au sein de la CIAP avec : les 25 ha récemment libérés, 25 ha rétrocédés par le cédant ainsi qu'une partie du troupeau (15 mères) en y ajoutant un troupeau de 250 brebis. Le matériel est mutualisé avec le cédant dans une copropriété à 50/50. Vivien prévoit de reprendre la totalité de l'exploitation lors d'une seconde session à la retraite de Jean-Marc en 2020.

“ *La CIAP a permis de guider les échanges avec le cédant afin de choisir le meilleur scénario de transmission possible pour nous deux.*

*C'est un choc de génération. On s'entend bien mais on a pas la même vision de l'agriculture, on n'adhère pas forcément aux mêmes valeurs.*

”

### Carte d'identité du paysan

Vivien Mahé (né en 1991, installation à 27 ans)

Père : ancien agriculteur (arrêt de l'activité agricole du père de Vivien à ses 1an) / actuellement technicien aux espaces verts de la commune d'Ancenis

Installation hors cadre familial, en reconversion professionnelle



# HAPPYTERR #  
ALLIANCES PAYSANNES  
INNOVANTES  
ET TERRITORIALES  
POUR RÉUSSIR  
LE RENOUVELLEMENT  
DU MILIEU AGRICOLE

31 Bd Albert Einstein - CS 92315  
44323 NANTES CEDEX 3  
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55  
[contact@ciap-pdl.fr](mailto:contact@ciap-pdl.fr) - [www.ciap-pdl.fr](http://www.ciap-pdl.fr)



LES RÉSEAUX NATIONAUX QUI APPUIENT ET QUE NOURRISSENT LE DÉVELOPPEMENT DE CES INITIATIVES



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





Parcours initial : Brevet professionnel de chaudronnerie et cordonnerie

Reconversion : Formation pour adulte de technicien agricole

Expérience en agriculture : 10 mois en service de remplacement élevage

## Accompagnement de la CIAP

### ➤ *Stage paysan créatif*

- Réflexion sur les scénarii de transmission
- Consolidation des compétences techniques
- Médiation avec le cédant pour définir des modalités de transmission claires

### ➤ *Portage temporaire d'activité*

- Sécurisation du foncier grâce au support juridique et administratif pour contractualiser avec la SAFER et saisir l'opportunité de reprise des terres qui s'est présenté pendant le portage.
- Déclaration pour recevoir les aides ovines dès la pré-installation
- Préfinancement des investissements
- Démarrage progressif de l'activité : acquisition du troupeau de brebis et lancement de l'atelier ovin tout en maintenant une activité en bovin viande



*Les journées de formation permettent de se mettre en question et rencontrer d'autres porteurs de projets*



## Monographie de la ferme Ancenis / Loire-Atlantique

### ➤ *Ferme avant cession*

Jean-Marc Cussonneau 59 ans, départ à la retraite à l'automne 2020

Entreprise individuelle, 1 UTH

SAU : 110 ha (dont terres de marais) : 25 ha en propriété et 85ha en fermage

Production : Vaches allaitantes en conventionnel

Commercialisation : filière longue = label Elvea



Capital de la structure :

- 70 vaches allaitantes → 111 000 €
- Bâtiment d'élevage 900m<sup>2</sup> + bâtiment à fourrage 260m<sup>2</sup> + bâtiments d'hébergement → 93 000 €
- 3 tracteurs, matériel de fenaison, remorque → 95 000 €

➤ **Ferme après cession**

Vivien Mahé, 27 ans

Entreprise individuelle, 1 UTH

SAU : 54ha

Production : Ovin viande et vaches allaitantes

Commercialisation : VA : filière longue Elvea / Ovins : Coopérative Agneaux du pays nantais

Capital de la structure

1) Première cession

Capital repris

- 16 vaches allaitantes → 22 500 € MAD partielle du cheptel du cédant avec rachat à l'installation
- 1 tracteur, matériel de fenaison, remorque → 32 000 € en copropriété 50/50 jusqu'à la 2e cession
- 25ha → MAD par le cédant jusqu'à la 2e cession

Capital créé

- 250 brebis → 28 000 € achat préfinancé par la CIAP
- 25ha → MAD via la SAFER en intermédiation locative pour 4 ans (renouvelable 2 ans)
- Bergerie de 300m<sup>2</sup> → mise à disposition
- Aménagements et clôtures → 14 750€ : investissements préfinancés par la CIAP
- Avance de trésorerie → 51 000 € : + DJA (28 000 €)

2) Deuxième cession

Prévision de reprise

- Bâtiment d'élevage + bât. à fourrage + bât. d'hébergement → 93 000 € achat par location-vente
- 1 tracteur, matériel de fenaison, remorque → 32 000 € rachat de la part en copropriété du cédant



## ➤ *Bilan social du territoire*

1 départ = 1 installation (+ d'autres installations complémentaires à terme)

L'installation de Vivien suite au départ de Jean-Marc permet de maintenir le nombre d'actifs agricoles sur le territoire.

## Quels ont été les principaux enjeux ?

### ➤ *Définir un scénario de transmission*

Un important travail a été réalisé pour envisager différents scénarios créatifs de transmission pour ensuite choisir le plus pertinent. Dans le cadre du stage paysan créatif, la CIAP a servi de médiateur en animant les discussions entre le repreneur et le cédant pour définir des modalités de transmission les mieux adaptées pour sécuriser les deux parties. L'association temporaire et le salariat ont été écartés, le choix des paysans se portant sur un scénario de reprise partielle de l'outil de production avec une cohabitation pendant 5 ans.

La relation de confiance mutuelle entre Jean-Marc et Vivien est forte. L'entrée en portage a rassuré d'autant plus le cédant sur l'engagement du repreneur et de la reprise effective de la ferme. Porté avant tout par la volonté de transmettre sa ferme, Jean-Marc a accepté le changement de production de bovins à ovins allaitants.

### ➤ *Saisir une opportunité foncière*

Une opportunité foncière à saisir accélère le processus de réflexion et pousse Vivien à solliciter un portage temporaire pour sécuriser les terres disponibles. La CIAP en tant que chef d'exploitation, a pu ainsi contracter avec la SAFER pour bénéficier de la mise à disposition de 25ha pour 4 ans.

Cette surface étant insuffisante pour que Vivien s'installe à titre principal, un accord a été convenu avec Jean-Marc pour rétrocéder 25ha. Le cédant approchant de la retraite et ayant amorti ses investissements, a accepté de redimensionner son activité au foncier disponible et d'adapter son volume de production.

### ➤ *Permettre une installation progressive*

Le dispositif du portage s'inscrit totalement dans l'optique du scénario de transmission partielle et même le renforce. L'acquisition des moyens de production est échelonnée pour permettre le démarrage progressif de l'activité productive.

Lors de son portage, Vivien prépare la reprise d'une partie du troupeau de vaches allaitantes et saisit l'opportunité d'acquérir un troupeau de 250 brebis. Conservant ses droits sociaux, Vivien dimensionne l'atelier bovin tout en consacrant du temps à créer son nouvel atelier ovin. A sa sortie de portage, Vivien est en mesure de commercialiser ses agneaux dès son installation.

Les temporalités sont rendues malléables pour s'adapter aux opportunités extérieures et aux délais du cédant et du repreneur.



## ➤ *Conforter l'accès aux financements*

Pour obtenir son prêt pour l'installation, Vivien sollicite deux banques. Après un refus bancaire de la première, la seconde lui accorde son prêt à condition qu'il se porte garant (sous forme de warrant à 80%). Cette apparente facilité d'accès aux financements peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

Vivien participe au maintien d'une activité économique existante et viable en reprenant l'atelier bovin. Cela permet de consolider son projet, lui accordant une crédibilité et une stabilité financière. La prise de risque de la reprise de cet atelier en fonctionnement est quasi nulle, le troupeau est stable et adapté au territoire et la commercialisation est déjà assurée.

Vivien hérite de plus d'un contexte favorable puisque cette banque est celle de son cédant ainsi que celle de la CIAP.

Grâce au portage, Vivien a bénéficié d'un préfinancement de ses investissements par la CIAP à hauteur de 35 000 €, gage de confiance pour la banque. Cela a également permis à Vivien de conserver pour plus tard son apport personnel et d'accéder aux aides ovines dès la phase de pré-installation.

## **Quel bilan tirer de l'installation et de l'accompagnement de la CIAP ?**

Prenant du recul après une année d'installation, Vivien note qu'il aurait pu prolonger la durée de son portage afin de pouvoir mieux préparer l'installation, par exemple en terminant toutes ses clôtures. Il réalise après-coup que cela lui porte parfois préjudice, augmentant sa charge de travail actuelle.

Avoir choisi une installation individuelle plutôt qu'une association temporaire apporte une fragilité car cela n'assure pas la transmission des baux fonciers. Le choix de ce scénario a été pourtant primordial pour préserver une autonomie décisionnelle et une relation d'entraide saine entre Jean-Marc et Vivien, qui n'envisageaient pas un niveau si élevé de collaboration.

## **Points d'insatisfaction et de fragilisation**

Si la surface des terres que Vivien occupe lui suffisent, les bâtiments ne sont pas dimensionnés de manière optimale. Parfois pressé de pouvoir s'installer définitivement et de lever certaines incertitudes quand au foncier notamment, il reste conscient de ce que lui apporte cette période de cohabitation avec son cédant en matière de transferts de compétences et de connaissance du site.

## **Actions clés de succès**

Le choix de partager la transmission en deux temps distincts, tuilés par une période de portage est reconnu par Vivien comme la clé de voûte de la réussite de la transmission.

En plus d'un fort ancrage territorial très aidant, la cohabitation avec Jean-Marc jusqu'en 2020, lui apporte un soutien professionnel au quotidien, lui évitant de se retrouver seul du



jour au lendemain sur l'exploitation. La présence du cédant encore en activité permet ainsi de mutualiser les chantiers et travaux agricoles ainsi que de faire des assolements tournants et partagés.

Cette collaboration, déjà à l'œuvre sur la période de portage, a permis à Vivien de dégager du temps pour la création du nouvel atelier ovin qui représentait une grosse charge de travail. L'hébergement a également participé à sécuriser le financement en permettant une montée en puissance sur sa capacité à produire et à gérer.

## Perspectives

La surface d'installation étant conséquente, Vivien projette sur le long-terme de restructurer la ferme. Il pourrait ainsi se consacrer à la production ovine, au cœur de son projet initial et soutenir l'installation d'autres porteurs de projets sur des activités complémentaires (vaches allaitantes, maraîchage). Le cédant étant encore en activité, le projet de transmission est toujours en discussion. Vivien et Jean-Marc continuent d'échanger très régulièrement pour que cela reste un sujet d'actualité, basé sur une confiance mutuelle et une bonne communication.

## Les facteurs facilitant l'accès aux moyens de production

### ➤ *Compétences techniques et entrepreneuriales*

Lors de ses formations, Vivien a pu acquérir des compétences techniques et entrepreneuriales qu'il a pu consolider sur le terrain pendant son Stage Paysan Créatif et le portage.

### ➤ *Insertion territoriale et entraide*

Bien que s'installant en HCF, Vivien est originaire du territoire et fils d'agriculteur. Son frère est également installé comme éleveur sur la commune. Vivien bénéficie d'une légitimité sur ce territoire qu'il connaît bien. Il a accès à un important réseau, tant pour de l'aide ponctuelle ou de l'entraide que du soutien moral ou encore pour la garde de son enfant.

### ➤ *Entrée dans la filière professionnelle et commercialisation*

La reprise de l'atelier bovin permet d'assurer des débouchés pour la production grâce au maintien de la filière de commercialisation des broutards.

## Les facteurs de pérennisation

### ➤ *Mutualisation du travail et organisation du travail*

Vivien délègue un certain nombre de travaux à des entreprises de travaux agricoles, tel que le curetage de sa bergerie. Jean-Marc avait déjà l'habitude travailler avec ces acteurs agricoles, Vivien envisage de continuer certains contrats et de faire également appel à d'autres ETA grâce à sa connaissance du territoire.

### ➤ *Structuration de la filière et commercialisation*



Pour les ovins, la commercialisation est assurée via le label de proximité « Agneaux du Pays Nantais ». Vivien a eu l'occasion de coopérer avec Clément Girard, un autre jeune installé en ovins à Pannecé. Il commercialise avec le même label et ont ainsi pu démarcher ensemble auprès d'acheteurs potentiels. Vivien souhaiterait peut-être développer un circuit de commercialisation en vente directe mais redoute une grosse charge de travail.

## Chronologie et acteurs impliqués

Passion des animaux depuis toujours mais souhaite garder l'élevage comme passion à côté.

2010	Installation de son frère en GAEC
2014	Réinstallation de son frère en moutons et vaches laitières. Grande aide Décisif dans la concrétisation de son envie de s'installer à titre principal
2014-2015	Stages découverte en ovin et chèvres transformation en Sarthe (72)
2015-2016	Formation de technicien agricole (équivalent BPREA) à la MFR de Jallais (44) Stage en moutons 10 mois au service de remplacement
07/2016	Rencontre du cédant, Jean-Marc Cussoneau via le père de Vivien
01/2017	Début du stage paysan créatif chez le cédant et chez Loïc Grimault en ovin
08/2017	Début du portage temporaire La CIAP devient exploitante de l'activité agricole Opportunité d'achat d'un troupeau. Volonté de débiter la production au plus vite. Vente d'agneaux dès la sortie de la CIAP
11/2017	Finalisation PE
12/2017	Accord bancaire
01/2018	Dépôt dossier demande DJA
03/2018	Passage CDOA
04/2018	Fin du portage et installation
02/2019	Naissance de son fils Impact sur la ferme : renforce le souhait de vivre sur l'exploitation Remplacement par le père pour la naissance et service de remplacement pour le congé paternité Maison d'assistantes maternelles, la mère le récupère 3 soirs Très aidant d'être proche de la famille. Entourage de retraités actifs. Beau-père : ancien couvreur / Voisin : ancien ouvrier en métallurgie Bonne connaissance du territoire et du milieu agricole : coups de main et entraide. Travail avec des ETA.
11/2020	Arrêt de l'activité du cédant